Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

PHILOSOPHIE

ÉPREUVE C5 : MISE EN ŒUVRE DE MÉTHODES ET D'OUTILS DU CHAMP DISCIPLINAIRE

SESSION 2026

Durée : 4 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
PHILOSOPHIE	3, INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ORGANISATEUR : MODALITÉS D'ÉVALUATION PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT

Cette épreuve porte sur l'analyse critique de textes philosophiques, l'identification et l'évaluation d'arguments, ainsi que la mobilisation d'outils conceptuels pour examiner une question contemporaine. La Licence est un diplôme national dont les modalités d'évaluation sont organisées par les établissements. La durée, le coefficient indicatif et les consignes de cette épreuve relèvent des modalités retenues par l'établissement organisateur.

Le dossier présente un texte rédigé pour le sujet et un cas contemporain fictif dont toutes les données utiles sont fournies. Les réponses doivent être rédigées, justifiées et structurées. Les citations du texte doivent être brèves et accompagnées d'une explication. Toute proposition d'interprétation doit distinguer les faits fournis, les présupposés et les conclusions.

PARTIE 1 : Analyse d'un texte philosophique (7 points)

Comprendre une thèse, reconstruire une argumentation et expliquer des concepts

Vous étudierez le texte reproduit au DT 1. Il porte sur la différence entre une décision justifiée par une règle et une décision qui se contente d'appliquer une procédure. Le texte est rédigé pour le présent sujet. Il ne doit pas être attribué à un auteur historique.

Repères pour l'analyse du texte

Étape du raisonnement	Repère dans le texte	Fonction dans l'argumentation
Problème posé	Paragraphes 1 et 2	
Distinction centrale	Paragraphe 2	
Argument principal	Paragraphe 3	
Conclusion	Paragraphe 4	

Les éléments du texte sont à compléter dans le DR 1.

1.1 (1,5 point) Formulez le problème auquel le texte répond. Présentez-le sous la forme d'une question philosophique et expliquez en quoi une réponse simplement affirmative ou négative serait insuffisante.

1.2 (2 points) Énoncez la thèse défendue par l'auteur du texte. Distinguez-la du thème général et appuyez votre réponse sur deux éléments précis du texte.

1.3 (2 points) Reconstruisez l'enchaînement des arguments du texte en indiquant comment la distinction entre appliquer une règle et justifier une décision soutient la conclusion. Complétez les lignes correspondantes du DR 1.

1.4 (1,5 point) Expliquez, dans le contexte du texte, les notions de « règle » et de « justification ». Montrez pourquoi elles ne sont pas interchangeables.

PARTIE 2 : Évaluation logique et critique des arguments (5 points)

Examiner la validité d'un raisonnement et expliciter ses présupposés

Les formulations ci-dessous sont des arguments à examiner. Pour chacune, distinguez les prémisses de la conclusion. Une conclusion qui paraît plausible n'est pas, à elle seule, la preuve que le raisonnement est valide.

Arguments à examiner

Repère	Argument
A	Toute décision publique doit pouvoir être justifiée. Cette décision publique ne peut pas être justifiée. Donc cette décision ne doit pas être appliquée.
B	Le dispositif a réduit le délai moyen de traitement dans un service. Donc il est juste pour toutes les personnes concernées.
C	Si une procédure traite des dossiers selon les mêmes critères explicites, elle est impartiale. Cette procédure traite les dossiers selon les mêmes critères explicites. Donc elle est impartiale.

Les énoncés sont fournis intégralement.

2.1 (2 points) Pour les arguments A et C, identifiez les prémisses et la conclusion, puis indiquez si la conclusion découle logiquement des prémisses. Justifiez chaque réponse en précisant la forme du raisonnement.

2.2 (1,5 point) Analysez l'argument B. Indiquez si sa conclusion est établie par la prémisse. Identifiez au moins un présupposé nécessaire pour passer de la réduction du délai moyen à un jugement de justice.

2.3 (1,5 point) Formulez une objection précise à l'argument C. Votre objection doit montrer pourquoi le respect de critères identiques ne suffit pas toujours à établir l'impartialité d'une procédure.

PARTIE 3 : Examen d'un cas contemporain et fiabilité des informations (5 points)

Mobiliser des concepts philosophiques et évaluer la portée de données fournies

Le cas décrit au DT 2 est fictif. Les chiffres sont des données stipulées pour les besoins de l'épreuve et ne constituent pas des résultats de recherche portant sur une ville réelle. Vous devez distinguer ce que ces données établissent de ce qu'elles ne permettent pas de conclure.

Données communiquées sur le dispositif de classement

Indicateur	Avant le dispositif	Après le dispositif	Information disponible
Délai moyen de traitement	18 jours	11 jours	Période observée : 3 mois avant et 3 mois après
Demandes réexaminées après contestation	Non mesuré	12 % des décisions	Motifs de réexamen non ventilés
Écarts entre catégories de demandeurs	Non mesuré	Non communiqué	Aucune donnée de comparaison fournie
Mode de calcul du classement	Sans objet	Critères annoncés comme identiques pour tous	Pondération détaillée non communiquée

Données fictives stipulées dans le dossier de l'épreuve.

3.1 (2 points) À partir du DT 2, formulez une conclusion que les données autorisent et une conclusion qu'elles n'autorisent pas. Justifiez votre distinction en vous appuyant sur les indicateurs et les limites de mesure fournis.

3.2 (1,5 point) Analysez le cas au moyen de deux notions parmi les suivantes : impartialité, égalité, justice, responsabilité, transparence. Définissez chaque notion dans le contexte du cas et expliquez la tension éventuelle entre elles.

3.3 (1,5 point) Évaluez la fiabilité de l'énoncé « le dispositif est juste parce qu'il a réduit le délai moyen ». Relevez au moins deux limites de cet énoncé et précisez quelles informations supplémentaires seraient nécessaires pour l'évaluer sérieusement.

PARTIE 4 : Synthèse argumentée (3 points)

Construire une réponse nuancée à une question philosophique contemporaine

Votre réponse doit mobiliser le texte du DT 1 et le cas du DT 2. Elle doit présenter une thèse, au moins un argument en sa faveur, une objection pertinente et une réponse à cette objection. Les exemples doivent être tirés du dossier ou explicitement présentés comme hypothétiques.

4.1 (3 points) Répondez à la question suivante dans un développement organisé : **Des critères identiques pour tous suffisent-ils à rendre une décision juste ?** Votre réponse doit distinguer l'égalité de traitement et la justice de la décision, puis préciser les exigences de justification et de contrôle qui vous paraissent nécessaires.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TEXTE À ÉTUDIER : APPLIQUER UNE RÈGLE, JUSTIFIER UNE DÉCISION

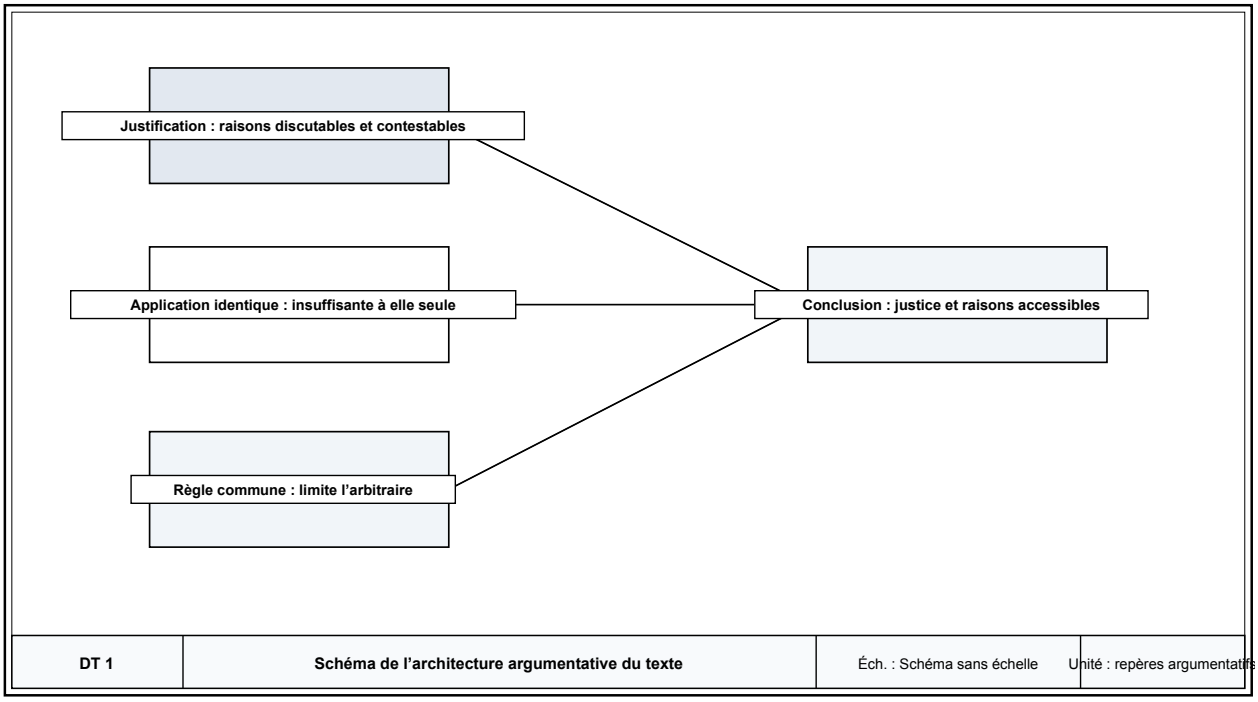
Texte rédigé pour le sujet.

Paragraphe 1. Une règle permet de traiter plusieurs situations au moyen d'un critère commun. Sans règle, chaque décision risque de dépendre de la préférence momentanée de celui qui décide. La règle rend donc l'action plus prévisible et peut protéger contre l'arbitraire.

Paragraphe 2. Pourtant, appliquer la même règle ne suffit pas toujours à justifier une décision. Une règle peut être claire dans sa formulation et néanmoins mal adaptée aux situations auxquelles elle s'applique. Il faut alors distinguer l'uniformité de la procédure et la pertinence du critère retenu.

Paragraphe 3. Justifier une décision, ce n'est pas seulement montrer qu'elle résulte correctement d'une procédure annoncée. C'est aussi rendre explicites les raisons pour lesquelles le critère choisi est pertinent, examiner ses effets et permettre que les personnes concernées puissent en contester l'application. Une justification engage donc celui qui décide à répondre de ses raisons.

Paragraphe 4. Une règle commune demeure nécessaire pour limiter le favoritisme, mais elle ne dispense pas d'un examen des cas et des conséquences. La justice ne se réduit ni à l'absence de préférence personnelle ni à l'identité mécanique des traitements : elle exige que la règle et son application puissent être défendues par des raisons accessibles à la discussion.



DT 2 : CAS FICTIF : CLASSEMENT DE DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

Une commune fictive, Val-des-Rives, reçoit des demandes de logement social. Elle met en place un dispositif de classement qui attribue un ordre de priorité à partir de critères annoncés : ancienneté de la

demande, composition du foyer et urgence déclarée. La commune affirme que les mêmes critères sont appliqués à toutes les demandes.

Le tableau de la partie 3 fournit l'ensemble des résultats disponibles pour l'épreuve. Il n'existe dans le dossier aucune donnée sur la répartition des résultats selon les catégories de demandeurs, sur la pondération détaillée des critères, ni sur la validité des déclarations d'urgence. Le dispositif ne prend pas seul la décision finale : un agent examine les dossiers classés. Aucun autre fait relatif au cas ne doit être supposé sans être explicitement présenté comme une hypothèse.

Pour évaluer une information, distinguez notamment : la source qui la produit, la méthode de collecte, la période observée, les indicateurs retenus et les informations absentes. Une variation temporelle observée ne prouve pas, à elle seule, que le dispositif en est la cause.

Inventaire des informations disponibles et manquantes

Question d'évaluation	Information fournie	Information manquante
Le délai moyen a-t-il changé ?	Oui : 18 jours avant, 11 jours après	
Les effets sont-ils identiques selon les demandeurs ?	Aucune ventilation disponible	
Les critères sont-ils transparents ?	Critères généraux annoncés	
La diminution du délai est-elle causée par le dispositif ?	Comparaison avant et après sur deux périodes de trois mois	

Le dossier ne permet pas de compléter les cellules indiquées comme non communiquées.

DT 3 : REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ÉVALUATION DES ARGUMENTS ET DES SOURCES

Argument déductif : la conclusion est valide si elle découle nécessairement des prémisses. La validité ne garantit pas que les prémisses soient vraies.

Argument inductif ou causal : les prémisses rendent une conclusion plus ou moins probable sans l'établir nécessairement. Pour soutenir une conclusion causale, il faut examiner les explications concurrentes, la méthode de comparaison et les facteurs susceptibles d'avoir varié.

Évaluation d'une source : établir qui produit l'information, sur quelles données et avec quelle méthode ; vérifier si les indicateurs répondent à la question posée ; distinguer le résultat observé de son interprétation ; signaler les limites et les données absentes.

Distinction conceptuelle utile : l'égalité de traitement désigne une exigence de traitement selon des critères communs. La justice porte également sur la pertinence des critères, leurs effets et les raisons qui permettent de les défendre. Cette distinction fournit un outil d'analyse et non une conclusion automatique sur le cas.

Grille de vérification d'un argument

Élément	Question de contrôle
Prémisses	Quelles affirmations sont données comme raisons ?
Conclusion	Quelle proposition cherche-t-on à établir ?
Lien logique	La conclusion découle-t-elle des prémisses ou seulement de leur plausibilité ?
Présupposés	Quelles affirmations supplémentaires sont nécessaires ?
Source et données	Qui produit l'information, selon quelle méthode et avec quelles limites ?

Repères à mobiliser dans les réponses.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 1.1 à 1.4 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau avec des formulations concises. Les références au texte doivent renvoyer aux paragraphes du DT 1. Le tableau ne remplace pas les réponses rédigées demandées dans le sujet.

Analyse de l'argumentation du DT 1

Élément à identifier	Réponse du candidat
Problème philosophique	
Thèse défendue	
Rôle de la règle commune	
Limite de l'application identique	
Exigence de justification	
Conclusion du texte	

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 2.1 à 3.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cellules portant la mention « ... ». Dans les colonnes d'analyse, justifiez vos réponses par une phrase précise. Pour le cas du DT 2, n'ajoutez pas de faits qui ne figurent pas dans le dossier.

Tableau de diagnostic argumentatif et documentaire

Repère	Prémisses ou information disponible	Conclusion ou information nécessaire	Diagnostic du candidat
Argument A			
Argument B			
Argument C			
Cas Val-des-Rives : conclusion permise			
Cas Val-des-Rives : limite principale			
Cas Val-des-Rives : information supplémentaire à recueillir			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.